

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION TRAVAUX du 19/03/2018

Monsieur le Maire commente les travaux à envisager sur 2018 et se propose de les inscrire au budget 2018 selon le détail ci-après :

### Travaux de voirie Rue Saint-Martin

Il est proposé la réfection de la rue Saint-Martin soit 5500 m<sup>2</sup>.

Les membres de la commission valide le choix de l'entreprise de BTP.

Les membres de la commission signalent que dans cette rue de nombreux trous sont apparus cet hiver.

### Parking Petit chemin de l'Eglise

Monsieur le Maire expose le projet à savoir reculer la clôture d'environ 6 mètres vers le terrain de basket pour y établir un parking d'environ 8 places. Le parking devra permettre de décongestionner le bas du Petit Chemin de l'Eglise où le stationnement serait interdit et le trottoir élargi..

Trois membres de la commission souhaitent que le parking soit perméable et préconisent d'éviter le bitume.

Monsieur le Maire n'y voit pas d'inconvénient mais signale que le surcoût sera de l'ordre de 5000 € environ.

Deux membres de la commission suggèrent de doubler la superficie de ce parking. Monsieur le Maire précise que cela aurait pour effet de tripler le coût car il faudrait construire une voie supplémentaire ce que le budget ne permet pas. Les membres valident le projet et le choix des prestataires.

### Voirie rue Saint-Antoine à hauteur du Golf

Il est prévu un busage du fossé sur 50 m et la réfection de la chaussée depuis le niveau du golf jusqu'au pont TGV.

Projet accepté

### Eclairage public

Prévu depuis la place – Petit chemin de l'Eglise jusque l'angle de la rue St-Antoine, Rue St-Antoine jusque la briqueterie, route de Watten, Grand Chemin de l'Eglise en partie soit 45 luminaires à remplacer.

Le choix du prestataire n'est pas arrêté compte tenu de la technicité des propositions. Le coût devrait être de l'ordre de 27 000 € TTC. Les membres de la commission préconise si possible de recourir au même prestataire qui a installé les LED en 2016 et 2017.